

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet
d'Entreprenariat
des Jeunes
dans l'Agriculture et
l'Agro-Business



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAIN DE
DEVELOPPEMENT

Kinshasa, le

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS
 AGRICOLES (AGRIPRENEURS) DU PROJET D'ENTREPRENARIAT DES JEUNES
 DANS L'AGRICULTURE ET L'AGROBUSINESS (PEJAB)
 POUR LE SECOND CYCLE DE L'ANNEE 2023**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo avait signé en date du 10 mars 2017, un Accord de Prêt avec le Fonds Africain de Développement « FAD » pour financer le coût du Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-Business « PEJAB », entre autres, dans les Provinces de Kinshasa, Kwilu, Kwango, Kongo central, Sud Kivu, Haut Katanga, Haut Lomami et Tshopo. L'objectif global du PEJAB est de promouvoir la création par des jeunes diplômés, d'entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses.

Les objectifs spécifiques sont :

- (i) La réduction du chômage des jeunes dans les zones d'intervention.
- (ii) L'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole dans les zones ciblées et
- (iii) L'amélioration de l'accès aux financements dans le secteur agricole pour les jeunes.

A ce titre, le Projet s'articule autour des 3 Composantes suivantes :

Composante I : Amélioration de l'environnement de l'entreprenariat agricole des jeunes ;

Composante II : Développement des entreprises agricoles dirigées par les jeunes ;

Composante III : Coordination et Gestion du Projet.

La stratégie d'intervention du PEJAB est basée sur l'accompagnement de jeunes diplômés d'Instituts Supérieurs et Universitaires, intéressés par l'entreprenariat dans l'agriculture et l'agro-business, dans le processus de création et de développement de leurs propres entreprises, à travers des incubateurs qui seront logés dans des structures de formation, de recherche, etc.

Pour opérationnaliser cette stratégie, le PEJAB a déjà recruté une première cohorte de cinq cent (500) jeunes qui disposent des plans d'affaire en cours de traitement auprès des Institutions Partenaires de Financement. Au cours du dernier Trimestre de l'année 2022, 640 agripreneurs (filles et garçons) admis au 1^{er} Cycle de 80 jeunes dans les sept (07) Centres d'incubation du PEJAB ont terminé le processus de 4 mois prévus. Dans la même perspective, l'Unité de Coordination du PEJAB se propose de lancer un nouvel Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la sélection des Agripreneurs (hommes et femmes) diplômés en vue de leur enrôlement dans le Processus d'incubation.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. En effet, il est attendu que 50% des jeunes enrôlés soient des jeunes filles/dames. Les présents termes de référence (TDR) accompagneront l'avis à Manifestation d'intérêt.

2. PROVINCES CONCERNEES, ADRESSES ET FILIERES DEVELOPPEES :

A. VILLE PROVINCE DE KINSHASA

N°	NOMS DES CENTRES D'INCUBATION	ADRESSE DES CENTRES	FILIERES DEVELOPPEES
1	Centre de formation professionnelle des Jeunes au Plateau CARITAS DEVELOPPEMENT KINSHASA	13 ème rue Limete industriel, Ville de Kinshasa	Manioc, Maraîchage, Patate douce, Transformation, Apiculture
2	Centre d'Appui au Développement Intégral/ Mbankana (CADIM)	Centré situé à Mbankana, à 150 km du Centre-Ville.	Manioc, Apiculture, Petit élevage, Maraichage, Champignons
3	Agro Ma douce fermière AGROMAF/KIMPOKO	Cité de Kimpoko, Commune de N'Sele, Ville province de Kinshasa ;	Agriculture, Maraîchage, Pisciculture, Porcherie, Élevage (Volaille), Fabrication des aliments pour poisson

B. PROVINCE DU HAUT-KATANGA

N°	NOMS DES CENTRES	ADRESSE DES CENTRES	FILIERES DEVELOPPEES
1	Centre de Formation Professionnelle JACARANDA (Congrégation des Salésiens de DON BOSCO)	N° 1381, Route Munama, Commune Annexe, Ville de Lubumbashi	Maraîchage, Transformation des produits agricoles

2	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques (INERA KIPOPO)	Centre situé à 25 km de la Ville de Lubumbashi sur la route KIPOPO, Territoire de KIPUSHI	Maraîchage, piscicole	Filière
3	Amani Consulting and services (ACS sarl)	136 avenue des espérances, quartier Golf Lido, Commune de Lubumbashi, Ville de Lubumbashi,	Production, Transformation et commercialisation des produits agricoles	et des

C. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI

N°	NOM DU CENTRE	ADRESSE DU CENTRE	FILIERES DEVELOPPEES
1	Centre de Formation KAMISAMBA/KAMINA, Eglise Méthodiste Unie	Avenue Mama TEMO N° 23, KAMINA (cfr Eglise méthodiste unie)	Maraîchage, Transformation des produits agricoles

3. CIBLES, PROFIL ET CRITERES DE SELECTION

3.1. Cibles et profil

Les présents Termes de référence (TDR) concernent sept Centres d'incubation de trois (03) Provinces précitées et ciblent au total **1.920 jeunes** cette année devant répondre aux critères de sélection ci-dessous :

3.2. Critères de sélection

Les candidats recherchés doivent répondre aux critères de sélection ci-après :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgés de 18 à 35 ans ;
- Etre détenteur d'un diplôme de niveau Bac+ 2 au moins ;
- Justifier d'un intérêt particulier à œuvrer dans le secteur de l'agriculture et de l'agrobusiness ;
- Etre de bonne moralité et n'avoir pas d'antécédents judiciaires ou faire l'objet de poursuites judiciaires ;
- Bonne connaissance de la langue française (parlé, écrit) ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique (logiciels Word, Excel, etc.) sera un atout ;

- Remplir une fiche d'une idée de projet (développement d'un projet existant ou un nouveau projet) dans le secteur de l'agriculture ou de l'agrobusiness ;

4. METHODOLOGIE DE SELECTION

4.1. Diffusion de l'information

- Publication de l'AMI pour la sélection des jeunes du second cycle, à raison de 80 agripreneurs par centre ;
- Réception des fiches en dur ou exceptionnellement en ligne.

4.2. Sélection des candidats

- Mise en place de la Commission d'évaluation des dossiers, en collaboration avec l'ONEM, l'UCP/PEJAB, les Centres d'Incubation et le BIT ;
- Évaluation et sélection des candidats au niveau des centres d'incubation ;
- Administration des tests psychotechniques et d'aptitudes entrepreneuriales ;
- Orientation des jeunes sélectionnés dans les centres d'incubations en fonction de la nature de leurs idées de projets.

5. NATURE DE LA FORMATION, ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AGRIPRENEURS, DUREE ET STRATEGIE

5.1. Nature de la formation :

La formation à dispenser sera constituée d'un paquet technologique et managérial approprié et adapté, permettant de façonner, d'équiper et d'orienter l'agripreneur dans le domaine qu'il/qu'elle a choisi pour en devenir un entrepreneur tout fait dans la filière ou maillon de la filière choisie.

5.2. Accompagnement des jeunes agripreneurs

L'accompagnement des jeunes agripreneurs se fera à travers des centres d'hébergement d'incubateurs sélectionnés dans la zone d'intervention du projet, offrant un cadre de vie acceptable et disposant d'un personnel qualifié et aussi d'un paquet technologique pour ce type de formation. Cet accompagnement s'étendra jusqu' à la mise en relation des jeunes avec les Banques commerciales ou autre institution financière aux fins de financer leurs plans d'affaires. Par ailleurs, l'accompagnement des jeunes agripreneurs en termes de « mentoring et/de coaching » se poursuivra au de-là du financement des plans d'affaires de ces derniers afin de s'assurer que les entreprises des jeunes agripreneurs sont viables et prospères.

5.3. Stratégie et Durée

Pour cette seconde cohorte, l'Unité de Coordination du Projet (l'UCP-PEJAB) tient au recrutement des jeunes ayant une idée de projet et ceux qui sont présentement en activité dans le secteur de l'Agriculture et de l'Agrobusiness.

Une période d'incubation de courte durée ne dépassant pas quatre (04) mois est retenue pour ces catégories susvisées et les activités phares du processus concerneront la formation technique, managériale, analyse des marchés et commercialisation, et la mise en relation avec les Banques Commerciales ou autres institutions de micro Finance, partenaires de mise en œuvre du PEJAB.

6. RESULTATS ATTENDUS DE L'APPEL A CANDIDATURE

A l'issu de l'Appel à candidature, les résultats attendus sont :

- (i) Le processus de sélection et d'incubation est bien compris par tous les partenaires de mise en œuvre ;
- (ii) Au moins sept (07) Incubateurs d'entreprises démarrent le processus d'incubation ;
- (iii) Au moins 2.000 candidatures réceptionnées, dont 50 % des femmes et repartis dans les centres d'incubation partenaires et 700 entreprises créées.

7. MODE DE SELECTION :

Les candidats sont invités à manifester leur intérêt par l'envoi de leur dossier comprenant les éléments aux bureaux des Centres d' incubation , partenaires du PEJAB :

- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur National du PEJAB avec référence de l'Avis de recrutement ;
- Curriculum vitae ;
- Copie de la carte d'identité ;
- Copie de la carte de demandeur d'emploi de l'ONEM ;
- Fiche d'idée d'entreprise de son choix remplie par le candidat (développement d'un projet existant ou un nouveau projet) dans le secteur de l'agriculture ou de l'agrobusiness ;
- Adresse complète du candidat de l'une des Provinces de la zone d'intervention du PEJAB indiquée ci-dessus.

8. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les **dossiers physiques** sont recevables, à dater de la publication de l'Appel à Candidature, de lundi à vendredi, de 9 heures à 15 heures, aux bureaux des Centres d'incubation des Provinces concernées ci-dessous :

- **Ville de Kinshasa** : 3 Centres ci-après : **AGROMAF, CARITAS et CADIM** ;
- **Ville de Lubumbashi** : 3 Centres ci-après : **AMANI, INERA KIPOPO ET JACARANDA** ;
- **Ville de Kamina** : 1 Centre : **KAMISAMBA** (voir adresses ci-dessus).

Les dossiers électroniques ne sont pas acceptés, sauf cas exceptionnels justifiés.
La date limite de soumission est fixée au **jeudi 22 juin 2023** à 15 heures.
Les candidats retenus seront convoqués par médias et courrier.

Kinshasa, le 07 juin 2023

Le Coordonnateur National du PEJAB

Richard KIALUNGILA TSIANGANI

